



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

**GROUPE COLABOR ANNONCE UN FINANCEMENT DE 50 000 000 \$ PAR VOIE DE  
PRISE FERME DE DÉBENTURES SUBORDONNÉES NON GARANTIES  
CONVERTIBLES**

**BOUCHERVILLE, QUÉBEC** – Le 7 avril 2010 – LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI AUX ÉTATS-UNIS.

Groupe Colabor Inc. (TSX : GCL) (« Colabor » ou la « Société ») annonce aujourd'hui qu'elle a conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes dont le chef de file est Financière Banque Nationale inc. aux termes de laquelle les preneurs fermes ont convenu de souscrire, par voie de prise ferme, à des débentures subordonnées non garanties convertibles d'un capital global de 50 millions de dollars (les « Débentures »).

Les Débentures porteront intérêt au taux de 5,70 % par année payables semestriellement les 30 avril et 31 octobre de chaque année, débutant le 31 octobre 2010. Les Débentures seront convertibles, au gré de leur porteur, en actions ordinaires (les « actions ordinaires ») de la Société au taux de conversion de 59,347 actions ordinaires par tranche de 1 000 \$ de capital de débenture soit un prix de conversion de 16,85 \$ par action ordinaire. La date d'échéance des Débentures sera le 30 avril 2017 et la Société pourra, en certaines circonstances, procéder au rachat anticipé des Débentures après le 30 avril 2015.

La clôture devrait avoir lieu le 27 avril 2010 et est subordonnée à certaines conditions notamment l'obtention de toutes les approbations réglementaires habituelles dont l'approbation de la Bourse de Toronto.

La Société entend affecter le produit net du placement à l'amélioration de sa marge de manœuvre financière par la réduction de la dette en cours aux termes des ses facilités de crédit existantes et aux fins générales de l'entreprise.

Les Débentures et les actions ordinaires devant être émises suite à la conversion des Débentures n'ont pas été ni ne seront inscrites aux termes de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, et, en conséquence, elles ne seront pas offertes ou vendues aux États-Unis ou à des personnes aux États-Unis, ou pour leur compte ou leur profit, sauf aux termes de dispenses des exigences d'inscription des lois applicables.

Colabor est un grossiste et distributeur de produits alimentaires et non alimentaires desservant le marché de détail (épiceries, dépanneurs, etc.) et celui des services alimentaires (cafétérias, restaurants, hôtels, chaînes de restauration).

On peut obtenir de plus amples renseignements dans les documents d'information déposés par le Groupe Colabor Inc. auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LES PERSONNES SUIVANTES :**

Groupe Colabor Inc.  
M. Gilles C. Lachance  
Président et chef de la direction  
(450) 449-0026 poste 265

Groupe Colabor Inc.  
M. Michel Loignon, CA  
Vice-président et chef de la direction financière  
(450) 449-0026 poste 235

[www.colabor.com](http://www.colabor.com)